

NOTE DE RECHERCHE 200

MALI

MARS 23



Thinking Africa

**FEMMES ET PAIX EN
AFRIQUE :**

L'EXEMPLE DES MALIENNES DANS LA RESOLUTION DE LA CRISE AU MALI

Estelle KOUESSIBA DJANATO

Estelle KOUESSIBA DJANATO est spécialiste en Genre, paix et sécurité. Elle est titulaire d'un master en diplomatie et relations internationales et diplômée en Genre paix et sécurité au centre international Kofi Annan de Maintien de la Paix. Son domaine d'expertise porte sur les questions liées au genre dans les relations internationales et plus spécifiquement sur la paix et la sécurité. Ainsi, elle intervient au sein du réseau ROAJELF BENIN, en tant que Responsable de la Commission Paix et sécurité. Elle a également assuré le poste de spécialiste genre chargé des questions de l'extrémisme violent dans le cadre d'un projet avec le PNUD Bénin. Elle est actuellement consultante genre sur les questions d'extrémisme violent au Bénin auprès de la Fondation Friedrich Ebert.

www.thinkingafrica.org



Résumé

Le présent article, se veut être une contribution à la réflexion scientifique sur la résolution des conflits en Afrique. Il met un accent particulier sur l'analyse de la résolution de la crise au Mali, sous le prisme du genre. L'article met en exergue les défis qui continuent d'obscurcir l'implication effective des femmes maliennes dans la résolution de la crise au Mali.

Cet article s'inscrit dans un contexte où, en dépit des tractations internationales ayant abouti à l'adoption de la résolution 1325, et du carcan juridique sur le continent africain qui sous-tend la pleine implication des femmes dans la résolution des conflits, le constat reste encore très mitigé. Il est important de noter que le gap entre les résultats et les engagements pris au niveau étatique, tient en plusieurs variables. Des variables qui empêchent de voir le rôle significatif des femmes dans la résolution des conflits.

Face à ce constat, l'auteur recommande plusieurs pistes parmi lesquelles, la déconstruction des stéréotypes sur les femmes, la création d'un espace d'échanges et de partage d'expérience entre femmes africaines actrices de paix, pour une meilleure présence des femmes dans les processus de paix.

Contexte

Les conséquences des conflits s'apprécient différemment aussi bien sur les femmes que sur les hommes, mais avec des impacts encore plus lourds pour les femmes. Cependant, la plupart des processus de paix en Afrique, peinent encore à prendre en compte la capacité individuelle et collective des femmes. Cette note s'inscrit dans un contexte de reconnaissance du rôle significatif des femmes en tant qu'actrices capables de créer la stabilité sociale et de promouvoir la réconciliation, alors que leur participation dans les processus de paix continue d'être perçue comme une « faveur accordée aux femmes ». Il faut aussi préciser que ce constat s'inscrit dans un environnement où les pesanteurs socioculturelles continuent de rendre périlleux le chemin vers une pleine participation des femmes dans la restauration de la paix en Afrique.

Idées majeures

- Malgré les textes qui entérinent la participation significative des femmes dans les processus de paix comme l'adoption de la résolution 1325 il y a vingt-deux (22) années, un contraste existe entre les discours et les faits concernant l'implication des femmes dans la gestion des conflits.
- Le focus sur la résolution de la crise malienne, nous permet d'apprécier non seulement les rôles des femmes dans la restauration de la paix, mais surtout leur détermination à voir cet objectif se réaliser en dépit des embûches.
- Les défis et les obstacles auxquels font face les femmes du Mali montrent que la question de la présence significative des femmes dans la résolution des conflits en Afrique reste une véritable lutte.
- Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte concernant la faible participation des femmes dans les processus de paix, notamment le patriarcat et les stéréotypes de victimisation des femmes, qui relèguent les femmes au second rang en termes de responsabilité par rapport aux hommes.
- Pour une approche genre dans la résolution de la crise au Mali, il est nécessaire d'instaurer un dialogue avec les hommes, d'obtenir leur appui pour une plus grande implication des femmes dans la résolution des conflits.
- La création d'un espace entre femmes africaines actrices de paix, pour un partage d'expérience, s'avère également important pour une meilleure présence des femmes dans la résolution de la crise au Mali.

Mots-clés : Femmes, Mali, accord de paix, patriarcat, résolution de conflit, paix, sécurité.



Introduction

*"Amener les femmes à la table de la paix améliore la qualité des accords conclus et augmente les chances de réussite de leur mise en œuvre"*¹.

La fin de la guerre froide a radicalement changé non seulement l'environnement politique international, mais aussi la nature des conflits. On est passé de "conflits entre États" (interétatiques) à des conflits "au sein des États" (intra-étatiques)². Les conséquences des conflits sur les civils, en particulier sur les femmes et les enfants, sont considérables. Les moyens de résolution des conflits ont changé. La négociation est désormais considérée comme la méthode la plus utilisée. Selon plusieurs chercheurs, la médiation est la méthode la plus prometteuse et, à bien des égards, la plus acceptable pour gérer les conflits³.

Il est impératif de noter que, dans les années 1970, diverses organisations de femmes, organisations non-gouvernementales et mouvements féministes ont mis les questions liées au genre au centre des discussions internationales, y compris dans le domaine de la paix et de la sécurité. Cette approche a permis de penser la résolution des conflits sous le prisme du genre, en mettant l'accent sur le rôle commun de l'homme et de la femme dans la résolution des conflits. L'idée qui a justifié cette réorientation de la paix et de la sécurité s'inscrit dans la logique selon laquelle, les femmes vivent différemment l'impact de la guerre, et qu'elles ont donc un rôle crucial à jouer dans la construction du tissu social, des communautés et des liens familiaux.

Selon Anderlini⁴, les femmes sont plus à même de trouver un terrain d'entente, de s'attaquer aux causes structurelles du conflit, de veiller à ce que les questions de discrimination soient incluses dans les nouvelles constitutions, à ramener les négociations dans les circonscriptions de base et à utiliser leurs capacités et leurs expériences pour guérir les communautés déchirées par le conflit. La perception et la compréhension des dynamiques du conflit par la femme donne à la reconstruction sociale et à la paix un aspect beaucoup plus polissé et l'avantage d'être durable. C'est dans ce contexte que la communauté internationale a adopté des traités et des résolutions qui soulignent l'importance des femmes dans la paix et la sécurité.

Toutefois, selon une enquête menée au cours de l'année 2015, moins de la moitié des accords de paix signés ont fait mention des actions des femmes dans ces processus de paix⁵. Les rôles des femmes dans la paix et la sécurité sont rarement abordés dans les accords de paix. En ce sens, le *Council on Foreign Relations*⁶ souligne que les femmes sont rarement incluses dans les négociations de paix. En effet, entre 1999 et 2017, les femmes représentaient seulement 2% des médiateurs, 5% des témoins et signataires et 8% des négociateurs. Sur les 1187 accords de paix durant la même période, 19% ont mentionné et fait référence aux femmes, 5% ont fait référence à la violence basée sur le genre⁷. Ce tableau corrobore l'idée d'exclusion des femmes, alors que, sans elles, les accords de paix sont moins efficaces et moins susceptibles d'être durables puisque les réponses humanitaires se retrouvent limitées⁸.

¹ Ban Ki-Moon, Secretary-General's Statement to the Open Debate of the Security Council on Security Council on "women and peace and security" 5 October 2009, <https://press.un.org/en/2009/sgsm12517.doc.htm>, consulté le 26/06/2022.

² Mazurana Dyan, «The Gendered Impact of Conflict and Peacekeeping in Africa In Gender Mainstreaming in Peacekeeping », 2013, Conflict trends, pp :3-8.

³ Bercovitch, Jacob and Fretter, Judith, «Studying International Mediation: Developing Datasets on Mediation, Looking for Patterns, and Searching for Answers », 2007, International Negotiation, pp.145-173.

⁴ Anderlini, Sanam Naraghi, « Women Building Peace: What they do, why it matters », 2007, Boulder: Lynne Rienner Publishers.

⁵ UN Women, «Peace and Security», 2016 <https://www.unwomen.org/-media/headquarter/attachments/section/library/publications/2013/12>, consulté le 20/07/2022.

⁶ Council on Foreign Relations 2017, 'Women's Participation in Peace Processes', <https://www.cfr.org/interactive/womens-participation-in-peaceprocesses#Introduction>, consulté le 20/07/2022.

⁷ Kumalo, Liezelle 2015, «Why Women should have a greater role in Peacebuilding», <https://www.weforum.org/agenda/2015/05/why-women-should-have-a-greater-role-in-peacebuilding/>, consulté le 29/06/2022,

⁸ International Peace Institute, « Women in Conflict Mediation: Why it matters », 2013, Issue Brief, International Peace Institute.

Quand on s'intéresse à l'Afrique, devenu le théâtre de nombreux conflits depuis des années, on se rend compte de l'impact de ces conflits sur les couches vulnérables, notamment les femmes⁹. Malgré cela, la plupart des processus de paix prennent rarement en compte les capacités individuelles et collectives de ces dernières. En Afrique, les chiffres illustrent cette maigre participation des femmes dans les processus de paix. De 1992 à 2011, on note seulement 5% de femmes signataires pour l'Accord de paix de la République Démocratique du Congo ; 20% de femmes chefs médiateurs pour le Nord et le Sud Kivu en République Démocratique du Congo ; 33% au Kenya ; 2% de femmes étaient membres de l'équipe de médiation au Burundi ; et 12% en République Démocratique du Congo ; au Darfour 8% ; en Ouganda 8% ; et au Kenya 25%¹⁰.

Le cas spécifique de la crise au Mali, exemple illustratif des conflits qui secouent et mettent en péril la paix et la sécurité de l'Afrique, ne fait pas exception de cette réalité. C'est donc dans ce contexte que ce papier s'interroge sur la dimension genre de la résolution de la crise au Mali. Ce document envisage donc de faire une analyse du rôle des femmes maliennes dans la résolution de la crise au Mali, ainsi que des défis auxquels elles sont confrontées, afin de formuler des recommandations pour une participation plus utile des femmes dans les processus de paix au Mali.

I. Les femmes dans la paix en Afrique, un long parcours semé d'embûches

Le 31 octobre 2000, à travers la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU, la communauté internationale reconnaissait le rôle important des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, dans la négociation de la paix, dans les opérations de maintien de la paix et dans la construction de la paix. De nombreuses autres résolutions ont été prises par les Nations Unies pour soutenir cette décision¹¹.

En Afrique, les efforts pour soutenir cette résolution se sont traduits par la mise en place d'un cadre normatif, notamment des textes juridiques¹², des plans d'action spécifiques¹³, des plans d'action régionaux¹⁴ ainsi que des Plans d'action nationaux¹⁵. Outre les plans d'action spécifiques, l'Union Africaine (UA), les Communautés Économiques Régionales (CER) et les mécanismes régionaux (REM) ont mis en place des instruments et des structures qui traitent du triptyque « femmes, paix et sécurité ».

Malgré cet arsenal normatif très riche, la participation des femmes dans les processus de paix reste toujours un véritable parcours de combattant et, dans certains cas, invisible. En effet, quand on s'intéresse aux accords de paix signés sur le continent africain, on se rend très vite compte de la réalité sombre des femmes dans les processus de paix. Entre 1992 et 2011, moins de 4 % des signataires des accords de paix et moins de 10 % des négociateurs dans les pourparlers de paix étaient des femmes¹⁶. De 2011 à 2016, les lignes n'ont pas vraiment bougé. Des divers accords de paix signés sous l'UA et ou

⁹ Mazurana Dyan, «The Gendered Impact of Conflict and Peacekeeping in Africa », 2013, In Gender Mainstreaming in Peacekeeping. Conflict trends, (2), pp :3-8.

¹⁰ Cheryl Hendricks, «Progress and Challenges in Implementing the Women, Peace and Security Agenda in the African Union's Peace and Security Architecture», 2017, pp. 73-98

¹¹ Il s'agit notamment des résolutions 1820 (2009) ; 1888 (2009) ; 1889 (2010) ; 1960 (2011) ; 2106 (2013) ; 2122 (2013), 2242 (2015) et 2467 (2019).

¹² Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (2003), communément appelé « Protocole de Maputo », la Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (2004) et l'Acte constitutif de l'UA (2002).

¹³ Au niveau sous régional, également la CEDEAO (2010), l'IGAD (2013), la SADC (2017), la CEEAC (2018) et la CIRGL (2018) ont adopté des plans d'action spécifiques en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité.

¹⁴ CEDEAO a été le premier à adopter un plan d'action régional en Afrique. La région de l'Afrique de l'Est suit avec cinq des six États membres de la CAE ayant adopté un Plan d'Action National.

¹⁵ Côte d'Ivoire (2007), Ouganda (2008), Guinée (2009), Libéria (2009), Rwanda(2009), République démocratique du Congo (2010, révisé en 2018), Sierra Leone (2010), Guinée-Bissau (2010), Sénégal (2011), Burundi (2012, révisé en 2017), Burkina Faso(2012), Gambie (2012), Mali (2012, révisé en 2017), Togo(2012), Nigeria (2012,révisé en 2018), Cameroun (2017), l'Angola (2017), le Niger (2017), la Tunisie (2018), le Mozambique (2018) et la Namibie (2019). République centrafricaine(2014), Kenya (2016), Soudan du Sud (2015), Niger(2017), Angola (2017), Cameroun (2017), Mozambique(2018), Tunisie(2018) et Namibie (2019), Bénin(2019).

¹⁶ UN Women , «Women's Participation in Peace Negotiations: Connections Between Presence and Influence»,2012, <http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2012/10/wpssourcebook-03a-womenpeace negotiations-en.pdf> ,consulté le 22/06/2022.

les CER, seulement 4 accords de paix ont été signés par des femmes occupant la position de médiatrice chef, donc 86% des accords de paix sont signés sous la médiation d'hommes occupant le poste de médiateurs chefs.

En Afrique, les femmes ont également été absentes non seulement des missions de maintien de paix destinées à faire respecter les accords, mais également des institutions et mesures de consolidation de la paix qui contribuaient à forger de nouvelles relations sociétales¹⁷. Ce tableau montre à suffisance le périple relatif à la place des femmes dans les processus de paix en Afrique. Bien qu'il soit entériné et reconnu par les textes que les femmes sont d'importants agents capables de créer la stabilité sociale et de promouvoir la réconciliation et la paix, même dans des conditions très difficiles, la réalité semble trahir l'objectif visé.

Vingt-deux années après l'adoption de la résolution 1325, le constat reste amer, au point où l'on s'interroge sur les éléments de blocage d'une telle initiative internationale. Les nombreux conflits qui ne cessent de secouer l'Afrique devraient interpeller les divers acteurs de paix, que ce soit au niveau micro ou macro, sur l'une des pièces manquantes du puzzle pour la paix durable. En effet le rôle de la femme comme acteur de conflit, directement impliqué dans des actes de violences, devrait interpeller plus d'un sur l'importance plus qu'évidente d'avoir les femmes dans les processus de paix. On ne devrait pas seulement parler de leur présence, mais également s'assurer qu'elles puissent être impliquées de façon utile et significative.

Au-delà des stéréotypes de la victimisation des femmes, figure également la perception selon laquelle avoir des femmes dans les processus de paix est une « faveur accordée aux femmes¹⁸ », en respect aux dispositions internationales et régionales, sous régionales ou nationales. L'implication des femmes est rarement, voire jamais perçue comme une procédure objective bénéfique. C'est cette perception minimaliste du rôle significatif des femmes pour la paix en Afrique qui justifie les nombreuses luttes individuelles ou collectives des femmes pour rappeler et faire tomber ces stéréotypes afin de se frayer une place à la table de discussion de la paix. Quand on aborde l'histoire des femmes dans les processus de paix, l'histoire du dialogue inter congolais 1999-2003 corrobore cette réalité. Initialement sur les trois cent soixante-deux (362) participants aux négociations seulement six (6) étaient des femmes. Il a donc fallu l'appel insistant de ces six participantes femmes à travers un atelier, pour exiger plus de représentation féminine dans les processus de négociation. La requête a permis de passer de six (6) à quarante (40) participantes femmes à Sun City. Ou encore la Somalie. Pour l'accord de paix de Djibouti en 2008, de même que les autres accords signés entre 2008 et 2011, aucune femme n'a participé aux accords, ni en tant que participants, ni signataires, ni membre de l'équipe de médiation¹⁹.

Le chapelet des éléments qui empêche la présence utile des femmes dans les processus de paix, pourrait s'égrener progressivement en mettant l'accent sur un obstacle aussi vieux que le monde qui constitue une barrière pour les femmes dans beaucoup de domaines pour leur visibilité, mais plus particulièrement dans les questions de paix et de sécurité. Il s'agit de la place séculaire qui est donnée aux femmes dans nos sociétés africaines. La femme occupe la seconde place après l'homme en termes de prises de responsabilité²⁰. C'est cette même hiérarchisation sociétale qui guide l'exclusion des femmes des discussions liées à la paix, car leur légitimité et leur indépendance sont souvent interrogées.

¹⁷ Cheryl Hendricks, «Progress and Challenges in Implementing the Women, Peace and Security Agenda in the African Union's Peace and Security Architecture», 2017, pp. 73-98.

¹⁸ Thania Paffenholz, Nick Ross, Steven Dixon, Anna-Lena Schluchter and Jacqui True, "Making Women Count - Not Just Counting Women: Assessing Women's Inclusion and Influence on Peace Negotiations," Geneva: Inclusive Peace and Transition Initiative and UN Women, April 2016, <https://www.peacewomen.org/sites/default/files/Making%20Women%20Count%20Not%20Just%20Counting%20Women.pdf>, consulté le 22/06/2022.

¹⁹ Reimann Cordula, «Peace Agreements, Peace Processes and Regional Organisations: The Roles of Women in Peace and Security», 2012, Research paper for UN Women, https://www.oecd.org/dac/genderdevelopment/GLZ_PromotingWomensParticipationPeaceNeg_EN.pdf, consulté le 15/07/2022.

²⁰ Jill Steans, «Gender and International Relations an Introduction», 1998, Malden, USA: Polity press.

Voir aussi, Lewis, Desiree, «Feminism and the radical imagination, Agenda: Empowering women for gender equity», 2007, pp: 18-31.

L'exemple burundais est illustratif. Entre 1996 et 2013, les groupes de femmes qui avaient été initialement approuvés pour prendre part aux négociations formelles se sont simplement vus rejetés des négociations par la délégation gouvernementale. Il a fallu l'intervention de Julius Nyerere médiateur en chef de l'équipe de médiation pour leur permettre d'avoir au moins un statut d'observatrice lors des négociations²¹.

Ce parcours pourrait laisser croire que la question même de la présence utile des femmes dans les processus de paix, au lieu d'être une procédure objective, revêt plutôt l'apparence d'un droit à arracher. La crise malienne (depuis 2010) nous donne l'occasion de mieux apprécier le rôle des femmes dans les processus de paix.

II. Les rôles des femmes maliennes dans la résolution de la crise au Mali

Il est largement admis que la diversité et l'équilibre entre les hommes et les femmes dans le secteur de la sécurité permettent à ces acteurs de mieux répondre aux besoins de la communauté au service de laquelle ils exercent leurs fonctions. Comme le montrent des études récentes, les accords de paix ont 64 % de chance en moins d'échouer si des femmes y participent, et 15 % de chance en plus de durer au moins 15 ans²².

Au Mali, la crise politique et sécuritaire qui prévaut depuis 2010 a eu d'énormes conséquences sur les femmes. C'est dans ce contexte que les femmes du Mali se sont mobilisées autour de la question urgente et essentielle de la paix dans leur pays. Elles se sont impliquées directement ou indirectement dans la recherche de la paix, de diverses manières.

- Rencontre avec les parties à la crise

L'un des rôles majeurs des femmes maliennes dans la recherche de la paix face à la crise du Mali a été la rencontre avec les putschistes. En effet les femmes maliennes n'ont ni hésité, ni redouté à discuter avec les putschistes, figurant parmi les acteurs principaux dans cette crise. Il est important de noter que cette rencontre s'inscrit dans un contexte de forte insécurité qui n'a pas empêché les femmes à prendre des risques pour la paix.

« Ça n'a pas été facile car il y avait des barricades partout compte tenu de la situation sécuritaire, et il était faite interdiction aux femmes de sortir. On devait briser les règles pour la paix. Donc autour de 00H ou 1H du matin on a forcé pour rencontrer les putschistes au lendemain du coup d'État de Mars 2012. »²³

Mais, compte tenu de l'atmosphère très tendue du paysage social et sécuritaire du pays, les femmes ont su user de stratégie pour atteindre leur objectif, celui d'obtenir un retour à la paix. En effet, en questionnant la bravoure et la détermination des femmes maliennes on se rend compte que même avec peu de moyens face à l'impératif de la paix, elles ont su être stratèges et pousser jusqu'au bout. Ceci pour révéler que, les questions de paix et de sécurité sont également parlantes pour les femmes, au même titre que les hommes. En outre, les femmes font preuve d'une détermination et d'une ténacité nécessaire malgré les obstacles rencontrés pour le retour de la paix dans leur communauté. La rencontre des femmes maliennes avec les putschistes au lendemain du coup d'Etat en 2012, est un exemple illustratif de cette ténacité des femmes maliennes.

« Quand on était sur les lieux, les putschistes ont refusé de nous recevoir. Puisqu'on avait un objectif celui d'amener chaque partie à se parler et à ramener la paix dans notre pays, on a décidé de ne pas nous en

²¹ Thania Paffenholz, Nick Ross, Steven Dixon, Anna-Lena Schluchter and Jacqui True, «Making Women Count - Not Just Counting Women: Assessing Women's Inclusion and Influence on Peace Negotiations», Geneva: Inclusive Peace and Transition Initiative and UN Women, April 2016, <https://www.peacewomen.org/sites/default/files/Making%20Women%20Count%20Not%20Just%20Counting%20Women.pdf>, consulté le 22/06/2022.

²² Council on Foreign Relations, «Women's Participation in Peace Processes», 2019, <https://www.cfr.org/womens-participation-in-peace-processes/>, consulté le 20/07/2022.

²³ Entretien avec la Vice-Présidente de la Plateforme des Femmes Leaders du Mali, juin 2022.

aller malgré leur refus. L'une des femmes parmi nous a dit: "Si les putschistes ne veulent pas nous recevoir, nous les femmes nous dormirons ici". Une autre femme parmi nous a dit : "mais nous avons porté deux pagnes ; enlevons un pagne et dormons ici". Voyant la scène, un des militaires "je pense qu'il a été sensible à notre acte" il nous a dit de ne pas aller jusqu'à cet extrême. Il nous a demandé d'attendre et est allé voir le chef des putschistes. Ce dernier a alors décidé de nous rencontrer et j'ai lu le mémorandum que nous avons préparé, et lui avons demandé un retour à la paix ». ²⁴

Ce témoignage de la bravoure des femmes maliennes en faveur de la paix au Mali vient montrer l'importance de celles-ci dans la recherche de la paix. Grâce à une telle approche, le résultat obtenu reste positif. Au-delà de la rencontre avec les putschistes, les femmes maliennes ont également mené des rencontres avec les acteurs politiques malgré le climat sociopolitique très détérioré. Une rencontre toute particulière et pleine de sens puisqu'elle a eu lieu au vestibule du chef coutumier des Yaré. Le choix du lieu a été stratégique. Compte tenu de toute l'importance que revêt le vestibule ²⁵, et compte tenu du fait que les propos et conseils du chef coutumier a tout son sens aux yeux de la communauté, le vestibule n'a pas été un choix anodin.

Pour toutes ces rencontres, la diplomatie de nuit a été privilégiée.

« Nous ne prenions l'initiative d'aller voir ces acteurs là que la nuit, histoire de mieux discuter et attirer leur attention et susciter chez eux l'approbation du dialogue. Il s'agit d'une préparation de longue haleine car l'idée était de les inviter à laisser leur ego de côté pour parler d'un seul langage. La tâche était rude mais il fallait y arriver pour notre pays ». ²⁶

- **Networking pour la paix**

L'une des questions fondamentales qui revient très souvent lorsqu'on parle de femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité, est celle de la solidarité féminine. L'exemple malien montre une solidarité positive et utile entre femmes de divers horizons autour d'un but commun, celui de la paix au Mali. Dans un contexte où beaucoup de partenaires financiers se sont retirés du Mali, les femmes maliennes ont pu persévérer dans leur lutte pour la paix avec le soutien reçu de part et d'autres, mais aussi en ralliant des femmes d'autres nationalités à porter au-delà des frontières leur cri pour la paix.

« La directrice ONU femmes nous a accompagné. Elle a pleuré avec nous ; elle était une malienne, elle était simplement africaine. Il y a eu beaucoup de formations techniques et de renforcement de capacités à l'endroit des femmes investies pour la paix au Mali, afin de mieux structurer nos documents et actions. Son soutien signifiait beaucoup pour nous dans notre démarche pour la paix ». ²⁷

En Mauritanie aussi, en octobre 2013 au camp de Bassikoun, les femmes se sont mobilisées pour obliger les parties en conflit à privilégier l'unité du Mali.

- **Inclusion et prise en compte de la situation des femmes dans les processus de paix**

L'un des rôles majeurs des femmes dans les processus de paix est l'inclusion. Cette notion s'entend de la prise en compte des problèmes qui touchent les femmes lors des discussions relatives à la paix. En effet, personne ne peut porter au centre des discussions, ni régler le problème des femmes, si ce ne sont les femmes elles-mêmes.

Ceci est d'autant plus vrai que dans le contexte malien, lors du processus de Ouagadougou (pour lequel les femmes ont dû forcer pour se procurer une place lors des discussions, puisqu'elles étaient exclues

²⁴ Entretien avec la Vice-Présidente de la Plateforme des Femmes Leaders du Mali, 2022.

²⁵ Le vestibule du chef coutumier des Yaré, est un symbole au Mali. C'est un lieu de règlement des conflits très particulier car tous ceux qui s'y rendent n'ont pas le choix que d'écouter les recommandations qui y en découlent.

²⁶ Entretien avec la Vice-Présidente de la Plateforme des Femmes Leaders du Mali, juin 2022.

²⁷ Entretien avec la Vice-Présidente de la Plateforme des Femmes Leaders du Mali, juin 2022.

du premier round des processus de négociation), il a fallu la présence des femmes pour que la situation des femmes du Nord, victimes de violences sexuelles, de traitements inhumains et dégradants (port obligatoire du voile islamique, mariages forcés, interdiction de regarder la télé et interdiction aux filles d'aller à l'école) soient prises en compte. Cet aspect des discussions n'aurait jamais été possible si les femmes maliennes n'avaient pas pris part aux discussions de paix. Au-delà donc des difficultés relatives à l'implication des femmes dans les processus de paix, il convient de préciser que leur participation revêt une utilité capitale pour des accords de paix plus inclusifs.

- Assistance aux femmes victimes

Le rôle des femmes maliennes ne s'est pas arrêté à la prise en compte de la souffrance des femmes dans les discussions de paix. Il s'est aussi matérialisé par le soutien ou l'assistance vis-à-vis des femmes victimes de violences. À titre illustratif, les femmes du camp de Para Djicoroni ne pouvaient plus sortir de chez elles. Suite à ces violences, une marche et un sit-in ont été organisés pour fustiger les violences sur les femmes et filles des régions du Nord et du Sud ainsi que pour réclamer l'unité et l'intégrité du territoire national. Pour les déplacés internes, les femmes du Mali ont également été présentes en envoyant à ces communautés des habits neufs, ou encore des ustensiles de cuisine²⁸.

- Plaidoyer pour la paix

Elles ont également joué un rôle intellectuel de fond en revisitant les différents accords, de Tamanrasset et d'Alger, dans une perspective genre et mise en lumière les violences perpétrées sur les femmes. Ceci a permis de rédiger un manifeste dénommé «Manifeste des femmes du Mali» en 2012, un plaidoyer national, régional et international sur la situation au Mali.

- Femmes et signatures de l'Accord

Même si elles n'ont pas été directement signataires de l'Accord d'Alger, elles ont tout de même pesé de tout leur poids dans les tractations ayant précédé la signature de l'Accord. « On était à Kidal autour de 4h du matin pour demander aux rebelles de signer l'Accord. On voyait en cet Accord une porte de sortie car la population malienne souffrait énormément et les femmes aussi »²⁹.

- Appropriation de l'Accord

Pour la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, il était important que l'Accord puisse être connu de tous. Alors les femmes se sont mobilisées en offrant des formations à l'endroit des femmes communautaires des différentes régions du Mali pour l'appropriation de l'accord. Après la signature de l'accord, dans chaque région, 100 femmes se sont appropriées l'Accord d'Alger. Au total, 1000 femmes ont assuré l'appropriation de l'Accord.

III. Les défis à la participation des femmes dans la résolution de la crise malienne

Bien que la détermination des femmes maliennes pour la paix au Mali reste très active, il n'en demeure pas moins que ce parcours reste plein d'obstacles.

- faible prise en compte des femmes: les femmes maliennes ont été sous-représentées dans les mécanismes chargés de la mise en œuvre et du suivi de l'Accord de paix. Avant les élections de 2020 pour la mise en œuvre de l'Accord, les femmes n'étaient pas représentées. À titre d'exemple, la Commission Dialogue et Vérité ne compte aucune femme ; la Commission Justice et Réconciliation compte 15 femmes ; le Conseil national de Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) compte 4 femmes ; et dans la Commission Suivi des Accords, il n'y avait aucune femme. Il a donc fallu qu'on sollicite l'accompagnement des partenaires pour que la Commission Suivi des Accords

²⁸ Idem.

²⁹ Entretien avec la Vice-Présidente de la Plateforme des Femmes Leaders du Mali, juin 2022.

ait neuf femmes en 2021. Sur un total de 1 045 personnes, seules 31 femmes étaient représentées, soit 2,35%³⁰.

- Patriarcat : étant donné que nous vivons dans une société profondément enracinée dans des croyances selon lesquelles la place de la femme se trouve dans la sphère privée, il est donc difficilement concevable de voir des femmes tant investies pour les questions de paix.
- Faible mise en œuvre des lois sur la représentation politique des femmes : la charte de la transition, en son article 052, parle de la représentation politique des femmes, mais son application peine à être effective.
- L'insécurité : le contexte sécuritaire dans lequel se trouve le Mali reste un véritable défi pour les femmes qui s'investissent au quotidien pour la recherche de la paix.

IV Recommandations pour une meilleure implication des femmes pour une paix durable au Mali

- Les efforts de sensibilisation et de communication publique constituent des outils très efficaces pour nouer le dialogue avec les hommes et garantir leur participation et leur appui en vue d'une égale participation des femmes et des hommes.
- La déconstruction des stéréotypes sur les femmes est aussi importante afin que le rôle des femmes puisse être mieux perçu.
- Créer un espace entre femmes africaines actrices de paix pour un partage d'expérience afin d'aboutir à une meilleure présence des femmes dans les processus de paix.
- La création de conditions adéquates et durables pour la scolarisation des filles demeure également cruciale pour une meilleure représentativité des femmes.

Conclusion

L'Afrique a démontré un engagement véritable pour la présence des femmes dans les questions de paix et de sécurité, à travers son arsenal juridique assez riche. Malheureusement, la présence des femmes dans les différents processus de paix en Afrique demeure un véritable parcours, compte tenu de certains facteurs qui se perpétuent au fil des années.

Si l'Afrique envisage véritablement d'être un continent pacifique, où la guerre et ses conséquences seront effectivement bannies du quotidien des citoyens, il est important, que l'agenda de la paix intègre les femmes, dans le but d'avoir des processus de paix plus globaux et inclusifs.

Pour y arriver, au-delà de la déconstruction des stéréotypes, il est important que chacun comprenne qu'avoir les femmes autour de la table réservée aux discussions de la paix et de la sécurité, ne s'apparente pas à un jeu à somme nulle, où les hommes perdent et les femmes gagnent. Au contraire, cela suppose une étape importante où l'homme et la femme travaillent de façon unie pour une paix durable. Ce n'est qu'à ce prix que l'objet de paix durable pourra être atteint.

Bibliographie

Ouvrages

- ANDERLINI, Sanam Naraghi, *Women Building Peace: What they do, why it matter*, 2007 Boulder: Lynne Rienner Publishers.
- BERCOVITCH Jacob and FRETTER Judith, «Studying International Mediation: Developing Datasets on Mediation, Looking for Patterns, and Searching for Answers », 2007, *International Negotiation*, pp.145-173.

³⁰ Idem

- CHERYL Hendricks, *Progress and Challenges in Implementing the Women, Peace and Security Agenda in the African Union's Peace and Security Architecture*, 2017, pp. 73-98.
- LEWIS Desiree, *Feminism and the radical imagination, Agenda: Empowering women for gender equity*, 2007, pp: 18-31.
- MAZURANA Dyan, *The Gendered Impact of Conflict and Peacekeeping in Africa In Gender Mainstreaming in Peacekeeping*, 2013, Conflict trends(2), pp :3-8.
- STEANS Jill, *Gender and International Relations an Introduction*, 1998, Malden, USA: Polity press.

Articles scientifiques

- CHERYL Hendricks, « L'Agenda Femmes, Paix et Sécurité, 20 ans après », 10/12/2020, <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/mosambik/17354.pdf>.
- BELL Christine, « Women and peace processes, negotiations and agreements: operational opportunities and challenges, Norwegian Peacebuilding Resource Centre », february 2013, <https://www.files.ethz.ch/isn/162440/b6f94e1df2977a0f3e0e17dd1dd7dcc4.pdf>, consulté le 25 juillet 2022.
- Council on Foreign Relations, 'Women's Participation in Peace Processes', 2017, <https://www.cfr.org/interactive/womens-participation-in-peaceprocesses#Introduction>, consulté le 20/07/2022.
- International Peace Institute, « Women in Conflict Mediation: Why it matters », 2013, Issue Brief, https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/publications/ipi_e_pub_women_in_conflict_med.pdf, consulté le 23/06/2022.
- LIEZELLE Kumalo, « Why Women should have a greater role in Peacebuilding », 2015, <https://www.weforum.org/agenda/2015/05/why-women-should-have-a-greater-role-in-peacebuilding/>, consulté le 29/06/2022.
- REIMANN Cordula, « Peace Agreements, Peace Processes and Regional Organisations: The Roles of Women in Peace and Security », Research paper for UN Women, 2012, https://www.oecd.org/dac/genderdevelopment/GIZ_PromotingWomensParticipationPeaceNeg_EN.pdf, consulté le 15/07/2022.
- DESMIDT Sophie, APIKO Philomena and KARL Fannar Sævarsson, « Women and mediation in Africa under the APSA and the AGA », discussion paper N°217, ecdpm, december 2017.
- Thania Paffenholz, Nick Ross, Steven Dixon, Anna-Lena Schluchter and Jacqui True, « Making Women Count - Not Just Counting Women: Assessing Women's Inclusion and Influence on Peace Negotiations », Geneva: Inclusive Peace and Transition Initiative and UN Women, April 2016, <https://www.peacewomen.org/sites/default/files/Making%20Women%20Count%20Not%20Just%20Counting%20Women.pdf>, consulté le 20 juillet 2022.
- UN Women, Peace and Security, 2016 <https://www.unwomen.org/-media/headquarter/attachments/section/library/publications/2013/12>, consulté le 20/07/2022.

- UN Women , “Women’s Participation in Peace Negotiations: Connections Between Presence and Influence”, 2012, <http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2012/10/wpssourcebook-03a-womenpeace negotiations-en.pdf> ,consulté le 22/06/2022.

Déclarations

- Ban Ki-Moon, «Secretary-General’s Statement to the Open Debate of the Security Council on Security Council on “women and peace and security”», 5 October2009, <https://press.un.org/en/2009/sgsm12517.doc.htm> , consulté le 26/06/2022.

Rapports et compte rendu

- Commission de l'Union Africaine, Suivi et compte rendu de la mise en œuvre de l’Agenda Femmes, Paix et Sécurité en Afrique (2018 - 2028), décembre 2019.
- UN Expert Group meeting, Women’s meaningful participation in negotiating peace and the implementation of peace agreements, report on Women and Peace and Security, 2018, New York, United States.